



Conseil municipal du jeudi 11 avril  
2019

Fait à Comps La Grand'ville,  
le 15 avril 2019.

Date de convocation du conseil municipal : 5 avril 2019.

Présents : S. CAMBON ; A. VERNHES ; M. GASC ; P. CAMBOULIVES ; C. CAYRON ; L. MAUREL ; C. PASCAL ; N. MASSOL ; R. NESPOULOUS ; N. BLANC, G. ALIBERT.

Excusé : J.C. GAUBERT (procuration à S. CAMBON).

**ORDRE DU JOUR :**

- Finances : Correction de la délibération d'affectation des résultats 2018 du budget annexe lotissement le Lucot ;
- Fiscalité : vote des taux de taxes 2019 ;
- Finances : vote des budgets primitifs 2019 : budget principal, budget annexe eau et assainissement, budget annexe boulangerie, budget annexe lotissement Bellevue2, budget annexe lotissement le Lucot ;
- Finances : détermination des tarifs de l'eau et de l'assainissement 2019/2020 ;
- Projet salle des fêtes : point sur dossier en cours ;
- Ressources Humaines : convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aveyron ;
- Questions diverses.

- Finances : Correction de la délibération d'affectation des résultats 2018 du budget annexe lotissement le Lucot :

Suite à des précisions apportées par le Trésorier, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération du 21 mars 2019 et de changer l'affectation du résultat 2018.

- Fiscalité : vote des taux de taxes 2019 :

	COMPS LA GRAND'VILLE							Moyenne en Aveyron
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2015	
Taxe d'habitation	6,4%	6,9%	7,3%	9,24 %	9,24 %	10.24 %	19,08%	
Taxe sur les propriétés bâties	11%	11,7%	13%	9 %	9 %	9.25 %	20,34%	
Taxe sur les propriétés non bâties	72,3%	72,5%	73%	44,37 %	44,37 %	44.62 %	84,15%	
CFE	/	/	/	20 %	20 %	21%		

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taxes en vigueur sur la commune afin de maintenir un niveau de ressources suffisant au vue des investissements important prévues notamment l'entretien des routes et la rénovation de la salle des fêtes.

- Finances : vote des budgets primitifs 2019 :

Vote des budgets primitifs 2019 de fonctionnement, d'investissement, du multiservices, de la boulangerie et de l'eau et assainissement.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement prennent en compte :

- L'entretien de la voirie de la commune ;
- La remise aux normes de l'aire de jeux du stade (non réalisée en 2018) ;
- La rénovation de la salle des fêtes comprenant tous les frais afférents ;
- Le remplacement du four et du lave-vaisselle de la salle des fêtes ;
- L'installation d'un columbarium et rénovation de la voirie au cimetière.

Lors du vote du budget a été examiné les subventions accordées aux associations de la commune (voir annexe). Les subventions font apparaître une subvention importante à l'association des Parents d'Elèves en raison du versement à cette même association de l'aide accordée aux élèves pour le voyage scolaire ainsi que la participation de la commune à l'achat de matériel informatique.

Le versement de ces subventions se fera sous réserve que les associations concernées établissent une demande écrite ainsi que leur compte annuel.

Budget principal :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	606025.33	606025.33
Section d'investissement	564425.57	564425.57
<b>TOTAL</b>	<b>1170450.90</b>	<b>1170450.90</b>

Budget annexe eau et assainissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	153811.10	153811.10
Section d'investissement	130391.25	130391.25
<b>TOTAL</b>	<b>284202.35</b>	<b>284202.35</b>

Budget annexe boulangerie :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	4714.87	4714.87
Section d'investissement	5829.26	5829.26
<b>TOTAL</b>	<b>10544.13</b>	<b>10544.13</b>

Budget annexe lotissement Lucot :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	24179.08	24179.08
Section d'investissement	2338.76	2338.76
<b>TOTAL</b>	<b>26517.84</b>	<b>26517.84</b>

Budget annexe lotissement Bellevue 2 :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	260139.40	260139.40
Section d'investissement	45463.50	45463.50
<b>TOTAL</b>	<b>305602.90</b>	<b>305602.90</b>

- Finances : détermination des tarifs de l'eau et de l'assainissement 2019/2020 :

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs cette année soit les tarifs suivants :

- location des compteurs d'eau :
  - \* compteur principal = 65 €
  - \* compteur secondaire = 50 €
- prix de l'eau au m3 = 0,91 €/m3
- part fixe assainissement = 46 €
- part variable assainissement = 0,76 €/m 3 consommé
- Abonné assainissement s'alimentant en eau à partir d'une source privée = 30€/personne résident dans l'habitation
- Redevance de rénovation des réseaux = 25 €/facture

- Projet salle des fêtes : point sur dossier en cours :

Ce point n'est pas abordé, le Conseil Municipal étant toujours dans l'attente d'une décision à prendre suite au conseil municipal du 21 mars 2019.

- Ressources Humaines : convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aveyron :

Suite au changement des modalités de fonctionnement et de financement du service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la fonction publique de l'Aveyron, le Conseil Municipal délibère favorablement à l'adhésion à ce service.

- Questions diverses :

L'embauche d'une personne pour la période estivale est abordée ; les modalités seront définies ultérieurement.

Fin de séance à 22 h 30.

Retrouver l'actualité de la commune et de ses associations sur notre site : [www.comps-lagrandville.fr](http://www.comps-lagrandville.fr)

IV – ANNEXES				IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>				B1.7

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574			ADMIR	Association	160,00
6574			AMICALE SOCIO CULTURELLE	Association	500,00
6574			ANTENNE SOLIDARITE LEVEZOU	Association	100,00
6574			A88 INTERCOMM DE QUILLES	Association	100,00
6574			SOCIETE DE CHASSE ST SAUVEUR	Association	50,00
6574			CLUB 3EME AGE	Association	50,00
6574			COMITE FNACA CASSAGNES	Association	100,00
6574			APPRENONS LA MUSIQUE	Association	360,00
6574			FAMILLES RURALES COMPS	Association	400,00
6574			LA PREVENTION ROUTIERE	Association	30,00
6574			LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV	Association	250,00
6574			LOS RANDONAIRES DE LA VILA	Association	200,00
6574			SOCIETE DE CHASSE COMPS	Association	100,00
6574			SOCIETE DE CHASSE MAZARS	Association	50,00
6574			SPORT QUILLES COMPS	Association	300,00
6574			PETANQUE 12	Association	300,00
6574			ECOLE DE PETANQUE	Association	150,00
6574	SORTIES SCOLAIRES+PART VOYAG SCOL+AUTRES		ASSOCIATION DES PARENTS DELEVES	Association	2 130,00
6574			ASSOC LE CANTOU DU BAGOU	Association	150,00
6574			ASSOC LES CONSCRITS DE COMPS	Association	500,00
6574			FONDATION PATRIMOINE - MONUMENT STE RADEGONDE	Association	160,00
6574			COMPS AVEYRON	Association	150,00
6574			FEDERATION NATIONALE DE DEFENSE DU PASTORALISME	Association	200,00
6574		PART VOYAGE SCOLAIRE SENF	COLLEGE JEAN AMANS PONT DE SALARS	Autre personne de droit public	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.